



Liminaire du CTL du 26 septembre 2022.

Madame la Présidente du CTL de l'Eure,

Le pouvoir d'achat est au coeur des préoccupations de cette rentrée. Les petites hausses de salaires sont loin d'être au niveau de l'inflation. Les organisations syndicales vont rencontrer le gouvernement d'ici la fin de l'année 2022, pour une discussion sur ce sujet. Pour l'instant, le compte n'y est pas. Nous ferons grève, à FO DGFIP, dans l'Eure, sur cette question, jeudi prochain.



Au moment où le prix de l'essence est à un niveau très élevé, nous sommes surpris de lire dans vos documents budgétaires qu'une des principales pistes d'économies envisagées pour l'an prochain se situe dans les frais de déplacement de l'équipe départementale de renfort. Certes, mécaniquement, le nombre d'agents devant rapidement passer à 16 avec des agents en retraites d'ici peu, le montant des frais de déplacement va baisser. Mais tout de même, la priorité n'est-elle pas de revaloriser les frais de déplacement?

Un article du Figaro indiquait, cet été, que le salaire débutant dans un cabinet comptable était de 2100€ par mois. L'article soulignait la difficulté de recruter dans des métiers en tension, et les augmentations de salaires proposées pour y remédier. Pour un travail pas très différent, nos agents se retrouvent plusieurs années au SMIC. A moyen terme, cette dystorsion entre le privé et le public est intenable.

Et plus grave encore, à court terme, nous avons des agents qui tirent le diable par la queue chaque mois pour ne pas finir dans le rouge. Comme syndicat, nous sommes inquiets et particulièrement revendicatifs sur la question. FO est et reste le syndicat de la feuille de paye.

